

Le 23 octobre 2013

**Par SDÉ, courriel électronique et poste**

Me Véronique Dubois  
Secrétaire de la Régie  
Régie de l'énergie  
Tour de la Bourse  
800, rue du Square-Victoria  
Bureau 2.55  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

**Demande d'approbation du taux de rendement des capitaux propres et du mécanisme de traitement des écarts de rendement  
DOSSIER RÉGIE : R-3842-2013**

Chère consœur,

Conformément à la décision de la Régie D-2013-171 rendue le 22 octobre 2013, Hydro-Québec dans ses activités de transport d'électricité (le **Transporteur**) et Hydro-Québec dans ses activités de distribution d'électricité (le **Distributeur**), déposent un complément d'information aux réponses à la demande de renseignements numéro 1 de l'Association québécoise des consommateurs industriels d'électricité et du Conseil de l'industrie forestière du Québec (**AQCIE-CIFQ**), soit les questions 5.1, 5.2, 5.6.1, 6.1, 7.1, 7.2, 8.1 et 22.2 consignées à la pièce HQTD-5, Document 4.4. Les originaux et une liste des pièces révisée vous parviendront sous peu.

Nous vous prions de recevoir, chère consœur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

(s) *Éric Dunberry*

Éric Dunberry  
ED/cc

Copies : Me Marie-Christine Hivon, Norton Rose Fulbright Canada S.E.N.C.R.L., s.r.l.  
Me Yves Fréchette, Directeur – Affaires juridiques Transport et Distribution

Pièces jointes